

Planification de sa saison en maraichage

Public cible

Maraîchers du Tarn et de Navarre

Objectifs

Mettre en place des outils de gestion pour organiser son travail en tant que maraîcher en agroécologie.

Enjeux

Pour améliorer ses cultures et son organisation de travail afin de vendre des produits de saison frais tout en respectant la terre.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Apprendre à planifier : date de semis et de récoltes, densité des cultures, rendements, chiffre d'affaires par production, chiffre d'affaires par mètre carré. Adapter ses volumes de productions et son calendrier de cultures à ses débouchés. Calculer ses besoins en semences et plants, besoins en matière organique. Faire des choix de gestions en fonction des rendements et de la productivité du travail pour améliorer ses performances économiques. Établir sa rotation des cultures. Présentation d'outils informatiques de gestion et accompagnement personnalisé vers leur utilisation....

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

09 nov 2021

09:00 - 17:00 (7hrs)

Centre paroissial catholique, 2 avenue Flandres
Dunkerque.
81120 Réalmont

Guillaume Kédryna, maraîcher Nature & Progrès en traction animale en Ariège, et formateur en agro-écologie.

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

Infos complémentaires



Durée de la formation 7 jour(s)

Date limite d'inscription 09/11/2021

Tarifs

Adhérent 70€

Non adhérent 70€

Non agricole 140€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Plus de renseignements

ADEART

adeart.tarn@free.fr

Maison des associations

Place du 1er Mai

81100 Castres

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription